

ouest-france.fr/obseques

Accédez à nos services en ligne : offrande de fleurs, de messes, dons, dépôt gratuit de condoléances

Pour passer un avis : **02 56 26 20 01** (prix d'un appel local, N° non surtaxé)
Tarifs disponibles sur ouest-france.fr/obseques

En partenariat avec **dansnoscoeurs.fr**

Les avis d’obsèques du jour *

dans le Finistère

Brest M. Gérard BOULC'H Mme Marie-Louise MORVAN M. Jean-Luc QUEFFÉLEC Mme Marie-Louise RAMSEYER	Landunvez M. Joseph TALARMIN Lannilis M. Jean MILIN Mme Anne-Marie ODINOT GAULIEZ
Concarneau Mme Rosario OSUNA PÉREZ	Morlaix Mme Anne Marie JACOB
Crozon Mme Anne-Marie SAUVAGE	Penmarch M. Dominique LE CALVEZ
Daoulas Mme Renée HERVÉ	Plouescat M. Jacques LE GUEN
Gouesnou M. Thierry AUVIGNE	Plougonvelin Mme Valérie LÉON
Lampaul-Guimiliau M. François JAFFRÈS M. Alain MÉNEZ	Plouguerneau Mme Anastasie LE GOFF
Landerneau M. Patrick LAURANS	Quimperlé Mme Françoise LANDREIN

dans les autres départements

Plestin-les-Grèves Mme Stéphanie LE RU	Sauzon M. Hervé SIMON
Saint-Méen-le-Grand Mme Marie Thérèse LÉON	

() ayant fait l'objet d'un avis d'**obsèques ou de décès** ce jour dans le journal*

Les cérémonies célébrées aujourd'hui *

dans le Finistère

Brest 14 h 15 : Mme Nadine JEZEQUEL, en la salle de cérémonie du Vern. PFG Brest 16 h 30 : M. Roger PELMOINE, en la salle de cérémonie du Vern. PFCA Brest	
Douarnenez 14 h 30 : M. Jean-Pierre COURTÉ, en l'église du Sacré-Coeur. Pompes Funebres Lezoualc H	
Fouesnant 14 h 30 : Mme Simone GUERRERO, en l'église. Pompes Funebres Clement Guiton 16 h 30 : Mme Jacqueline ANSQUER, en l'église. Pompes Funebres Christien	
Guipavas 10 h 00 : M. François LAVANANT, en l'église. Pompes Funebres Prigent	
Guissény 10 h 30 : M. Yves LE BIHAN, en l'église. PFCA Lesneven	
Landerneau 14 h 15 : M. Jean-Paul MOREUL, en l'église Saint Thomas. PFCA Landerneau 14 h 30 : M. Patrick LAURANS, en l'église Saint-Houardon. Pompes Funebres Bodiger	
Lannilis 14 h 30 : M. Daniel TOURNELLEC, à la salle de cérémonie Laot. Pompes Funebres Laot	
Le Folgoët 16 h 30 : M. Yvon PÉDEN, en la basilique. Pompes Funebres An Avel	
Le Relecq-Kerhuon 14 h 15 : M. Lucien HALLEGOT, en l'église. Pompes Funebres Prigent	
Plobannalec-Lesconil 14 h 30 : Mme Augustine SIMON, en l'église de Lesconil. Pompes Funebres Corbel	
Plomelin 16 h 00 : Mme Marie-Hélène LE CORRE, en l'église. Pompes Funebres Le Comte	
Ploudalmézeau 14 h 00 : Mme Véronique LE VAILLANT, à la salle de cérémonie Laot. Pompes Funebres Marbrerie Laot	
Plözévet 14 h 30 : Mme Yvonne PEUZIAT, en l'église. Pompes Funebres Du Cap	
Pont-l'Abbé 14 h 30 : Mme Suzanne GUÉVEL, en l'église. Pompes Funebres Failler	
Porspoder 10 h 00 : Mme Catherine DOUGUEDROIT, en l'église. Pompes Funebres Marbrerie Laot	
Pouldreuzic 14 h 30 : Mme Marie LE GUELLEC, en l'église. Pompes Funebres Donval	
Quimper 10 h 30 : M. Pierre LE MAO, au crématorium. Pompes Funebres Castrec 13 h 30 : M. Jean CARRER, au crématorium. Pompes Funebres Donval	
Quimperlé 14 h 30 : M. Bernard TANGUY, en l'église Notre-Dame. Pompes Funebres Pierregui.	
Rosporden 10 h 30 : Mme Marylène GOUIFFES, en l'église de Kernevel. Pompes Funebres Le Floc H	
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner 12 h 00 : M. Fernand RIOU, au crématorium. Pompes Funebres Le Morvan 15 h 00 : Mme Anne THERÈSE, au crématorium. PFCA Lesneven	

() ayant fait l'objet d'un avis dans le journal*

Avis de décès

Plouguerneau Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de	Gouesnou, Guipavas, Bordeaux Quimper, Plabennec Nous avons l'immense chagrin de vous faire part du décès brutal de
Madame Anastasie LE GOFF née CARADEC	Monsieur Thierry AUVIGNE
survenu à l'âge de 87 ans. De la part de : ses petits-enfants, Anne-Laure et Sébastien, Romain et Léa; ses arrière-petits-enfants, Martin, Charlie, Lila, Anna; sa soeur et son beau-frère, Jeanne et Henri, et toute la famille. Une pensée pour son époux, Charles (†), sa fille, Marie-Christine (†) et son fils, Jean-Michel (†).	à l'âge de 53 ans. De la part de : son épouse, Christelle; ses enfants chéris, Margot, Hugo, Klervi; ses parents adorés, Francis et Andrée; sa soeur, Véronique; ses belles-soeurs et beaufs, Karine, Pascal, Cyril, Olivier, Virginie; ses filleuls, Matthieu, Baptiste; ses neveux, ses copains d’amour et leurs enfants, ses amis et toute la famille. Une pensée pour ses beaux-parents, Gabriel et Solange Roudaut.
La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 25 août, à 14 h 30, en l'église de Plouguerneau. La famille remercie son médecin traitant le Dr Thomas, ses infirmiers ainsi que toute l'équipe soignante de l'ADMR. Anastasie repose à l'espace funéraire Laot, 17 rue Alsace Lorraine à Lannilis. Visites ce vendredi, samedi et dimanche de 15 h à 18 h. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.	Un hommage lui sera rendu mercredi 27 août 2025, à 10 h 15, en la salle de cérémonie du Vern, à Brest. Thierry repose au salon funéraire de Lavallo, 55 rue Andrée Chédid, Guipavas. Visites possibles à partir de samedi de 15 h à 18 h. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
<i>PF Laot, Lannilis, 02 98 04 44 60</i>	<i>PF Prigent, Gouesnou, 02 98 84 73 53</i>

Le président, le conseil communautaire et l'ensemble du personnel de Haut-Léon Communauté s'associent à la peine de la famille de

Jean BERROU

Ancien vice-président de l'ex-Communauté des Communes du Pays de Léonard

Maël de Calan, président du Département du Finistère, et l'ensemble des élus départementaux s'associent à la peine de la famille et des proches de

Monsieur Jean BERROU

Maire de Plougoulm de 1997 à 2014

et vous invitent à participer aux obsèques qui seront célébrées **samedi 23 août, à 14 h 30, en l'église de Plougoulm.**

Brest, Landerneau, Vannes Rezé, Montélimar

Nous avons la douleur de vous annoncer le décès de

Monsieur Gérard BOULC'H

survenu à l'âge de 67 ans.

De la part de :

sa conjointe, Christine Floc'h; ses enfants, Aline et Hervé, Eroan et Emilie, Camille, Jérémy et Macha; ses petits-enfants, Gael, Tudi, Jeanne, Victoria; ses frères et soeurs et leurs conjoints, sa tante, Marie-Thérèse; Chantal, la mamane de ses enfants; toute sa famille et ses amis. Une pensée pour son petit chien, Chester.

Un bel hommage lui sera rendu **vendredi 15 août, à 14 h 30, en la salle de cérémonie de Saint-Ernel à Landerneau.** La famille remercie le chirurgien Dr Lancelin. Gérard repose au salon funéraire, 27 rue de Saint Ernel, 29800 Landerneau. Visites à partir de samedi de 14 h à 18 h et dimanche de 14 h à 18 h. Des dons pour la Ligue contre le cancer seront les bienvenus. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF de Mescoden-Le Choix Funéraire, Landerneau, 02 98 46 35 40

Daoulas, Irvillac, Brest

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Renée HERVÉ

née BOZEC

partie rejoindre Roger (†), son époux adoré, le mercredi 20 août, à l'âge de 86 ans.

De la part de :

ses enfants, Bruno et Véronique (†) Hervé, Catherine et Jean-Jacques Lamour; ses petits-enfants, Alexandre, Maxime et Lindsay, Marianne et Antoine, Élise et Ugo; sa sœur, Yvette; ses belles-sœurs, ses neveux et nièces et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **lundi 25 août, à 14 h 30, en l'église de Daoulas.** Renée repose à la chambre funéraire du Stum à Dirinon. Visites de 14 h à 18 h. La famille remercie ses voisins pour leurs attentions. Condoléances sur www.pompesfunebresbodiger.com Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Bodiger, Daoulas, 02 98 40 25 80

Quimperlé, Querrien

C'est avec peine que nous vous faisons part du décès de

Madame Françoise LANDREIN

née LE GOFF

survenu à l'âge de 81 ans.

De la part de :

son époux, Georges (†); ses filles, Maryline et Christelle (†); son gendre, Thierry; et toute la famille.

Un hommage lui sera rendu **lundi 25 août 2025, à 10 h 15, en la salle de crématorium de Kerléty à Lorient.** Françoise repose à la chambre funéraire de Kervidanou 2. La famille remercie l'ensemble du personnel ainsi que les Drs Le Nevez et Masseloux de l'EHPAD d'Arzano. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Pierregui, Mellac, 02 98 35 05 28

Lampaul-Guimiliau, Palaiseau (91) Boucherville (Canada) La Forêt-Fouesnant

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de

Monsieur François JAFFRÈS

survenu à l'âge de 92 ans.

De la part de :

ses soeurs, Marie-Denise et Alex (†) Cherubin, Monique et Albert (†) Allain; son frère, Pierre et Francine (†) Jaffrès; ses neveux et nièces, ses petits-neveux et petites-nièces, ses arrière-petits-neveux et arrière-petites-nièces, ses cousins et cousines et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 23 août 2025, à 16 h 30, en l'église de Lampaul-Guimiliau.** François repose à la résidence Saint Vincent Lannouchen de Landvisiau. Visites libres ce vendredi et samedi matin. La famille remercie chaleureusement le personnel de la résidence pour l'accompagnement de ses dernières années de vie. Des messes seront préférées aux fleurs. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Ménez, Landvisiau, 02 98 68 00 08

Lampaul-Guimiliau

Le maire, les membres du conseil municipal s'associent à la peine de la famille de

Monsieur François JAFFRÈS

Conseiller municipal de 1971 à 1977

Adjoint au maire de 1977 à 1995

et vous prient d’assister à ses obsèques qui auront lieu **samedi 23 août 2025, à 16 h 30, en l'église de Lampaul-Guimiliau.**

Landerneau

Le maire, le conseil municipal et le personnel communal de la ville de Landerneau vous font part du décès de

Monsieur Patrick LAURANS

Agent communal

et vous prient d’assister aux obsèques qui auront lieu **ce vendredi 22 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Houardon de Landerneau.**

La Martyre

Mme le Maire, le conseil municipal et le personnel communal de La Martyre ont la tristesse de vous faire part du décès de

Patrick LAURANS

Conseiller municipal de 2014 à 2022

et s'associent à la peine de sa famille.

Un dernier hommage lui sera rendu **ce vendredi 22 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Houardon de Landerneau.**

Sauzon

Ses filles, Agnès et Cécile Simon; son fils, Ludovic Simon; ses gendres, ses petits-enfants, ses soeurs, Madeleine Gallen et Jeanne-Marie Simon; ont l'immense tristesse de vous annoncer le décès de

Monsieur Hervé SIMON

survenu le mardi 19 août 2025, à l'âge de 85 ans.

Un dernier hommage lui sera rendu **samedi 23 août 2025, à 10 h 30, au crématorium de Plescop.** Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFG Services Funéraires, Vannes, 02 97 47 12 12

Saint-Brieuc

A ceux qui l’ont connue, aimée et estimée, nous faisons part avec tristesse du décès de

Madame Marie-Laure THUAL

née BRÉHÉLIN

survenu le samedi 16 août 2025, à l'âge de 52 ans.

De la part de toute la famille.

La cérémonie religieuse a été célébrée **le jeudi 21 août 2025, en l'église Saint-Yves de Saint-Brieuc, dans l'intimité familiale.** Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Intercommunales, St-Brieuc, 02 96 75 40 50

Plouescat, Garland, Brest, Dinan

Nous avons l'immense chagrin de vous faire part du rappel à Dieu du

Docteur Jacques LE GUEN

Chevalier de la Légion d'honneur

Ancien député du Finistère

survenu à l'âge de 67 ans.

De la part de :

sa compagne, Françoise; ses enfants et leur maman Colette, Marie et Cédric, Antoine et Marion, Anne-Claire et Jonathan, François-Marie et Jeanne; ses petits-enfants adorés, Zélie, Louise, Vadim, Eugénie, Rosie, Aubin, Rita, Auguste; son frère, Thierry; toute la famille et ses fidèles amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée **lundi 25 août, à 14 h 30, en l'église de Plouescat.** Jacques repose à l'Espace funéraire de Plouescat. Visites ce vendredi, samedi et dimanche de 14 h à 18 h. Des dons en faveur de la SNSM et de la Recherche médicale sur la maladie de Parkinson seront possibles. La famille remercie chaleureusement l'ensemble du personnel de la Fondation de Plouescat, en particulier le service Avel Vor, ainsi que le Dr Pérès son médecin traitant. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

La Maison des Obsèques-PF Gouriou, Plouescat, 02 98 19 11 11

Le président, le conseil communautaire et l'ensemble du personnel de Haut-Léon Communauté s'associent à la peine de la famille de

Jacques LE GUEN

Ancien président de l'ex-Communauté des Communes de la Baie du Kernic

Maël de Calan, président du Département du Finistère, et l'ensemble des élus départementaux s'associent à la peine de la famille et des proches de

Monsieur Jacques LE GUEN

Ancien député

Conseiller général de 1998 à 2011

et vous invitent à participer aux obsèques qui seront célébrées **lundi 25 août, à 14 h 30, en l'église de Plouescat.**

Plounévez-Lochrist

Le maire, le conseil municipal, le CCAS et le personnel communal de Plounévez-Lochrist s'associent à la peine de la famille de

Monsieur Jacques LE GUEN

Conseiller municipal de 1989 à 2020

Adjoint au maire de 2001 à 2014

Ils vous prient d’assister aux obsèques qui seront célébrées **lundi 25 août, à 14 h 30, en l'église de Plouescat.**

Questembert, Vannes Caden, Limerzel

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean GUIQUERRO

survenu à l'âge de 95 ans.

De la part de :

Anne (†), née Pajolec, son épouse; Annie et Jean-Marc Roussel, ses enfants; Jérôme et Julie, Frédéric et Sonia, ses petits-enfants; Manon, Hugo, Castille, Marceau, ses arrière-petits-enfants adorés; ses soeurs, ses beaux-frères; ses neveux, ses nièces et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 23 août 2025, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Questembert,** suivie de l’inhumation au cimetière de Limerzel. La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui s’associeront à sa peine et plus particulièrement le personnel de l'EHPAD de Questembert pour sa gentillesse et son dévouement. Jean repose au salon funéraire Funélys 14 av. de Bel-Air à Questembert. Visites ce vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h et samedi de 10 h à 12 h. Pas de plaques, fleurs naturelles seulement. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Azur Funelys, Questembert, 02 97 26 54 54

Penmarc’h

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de

Monsieur Dominique LE CALVEZ

à l'âge de 63 ans.

De la part de :

sa mère, Elise; sa compagne, Marie-Claude; ses frères et sœur, Michel, Françoise, Yves; son neveu, Erwan, et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **mardi 26 août 2025, à 14 h 30, en l'église de Penmarc’h,** suivie de l'inhumation. Nous aurons une pensée pour son père Denis, décédé en 2016. Dominique repose à la Maison funéraire de la Côte, Pendreff à Plomeur. Visites à partir de 14 h. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Daniel, Penmarch, 02 98 58 60 69

Penmarc’h, Plomeur

Le groupe Kan Atao a la tristesse de vous annoncer le décès de son ami

Dominique LE CALVEZ

et s'associe à la peine de la famille.

Plestin-les-Grèves Ploumoguér (29)

La Congrégation des Filles du Saint-Esprit, la communauté Notre-Dame, ses soeurs et son frère, ses belles-soeurs, ses nièces et ses neveux, cousins et cousines recommandent à vos prières

Sœur Stéphanie LE RU

en religion

Sœur HERVÉ SAINT JEAN

décédée à l'âge de 97 ans.

Les obsèques seront célébrées **en la maison de retraite Notre-Dame, 30 rue de Kergus, Plestin-les-Grèves, lundi 25 août, à 10 h 30.**

Plougonvelin, Kernilis, Plouvien Plouguerneau

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Valérie LÉON

née POLARD

De la part de :

son époux, Dominique; ses enfants, Camille, Emmanuelle, Gaetan; ses parents, Martine et Michel (†) Polard; ses frères et soeurs, Morgane et Dany Fouchard, Armelle et Fred, Glenn et Manon; ses beaux-parents, Danièle et Jean-François (†) Léon; ses beaux-frères et belles-soeurs, Karine et Gildas, Olivier et Sylvie; ses filleuls, Glenn et Tymeant; ses neveux et nièces et toute la famille.

Un dernier hommage lui sera rendu **mercredi 27 août, à 14 h 15, en la salle de cérémonie du Vern.** Valérie repose au Centre funéraire des PFCA au 345 Le Vern à Brest, visites à partir de lundi à 14 h. La famille remercie l'ensemble du personnel soignant qui l'a accompagnée durant toute sa maladie. Des dons en faveur de la Ligue contre le cancer seront préférés aux fleurs. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFCA, Brest, 02 98 34 18 00

Crozon, Brest

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Anne-Marie SAUVAGE

née HERNÉ

survenu à l'âge de 75 ans.

De la part de :

son époux, Patrick; ses enfants, Nathalie et Bertrand, Emilie, Clément et Séverine; ses petits-enfants, Adam, Emma, Gaspard, Basile, Albane, et toute la famille.

La cérémonie religieuse aura lieu **jeudi 28 août 2025, à 10 heures, en l'église Saint-Louis.** Anne-Marie repose au Centre funéraire des PFCA au 345 Le Vern à Brest. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFCA, Brest, 02 98 34 18 00

Obsèques à suivre ➡

Obsèques

Suite des obsèques

Lampaul-Guimiliau

Le maire, les membres du conseil municipal, l'ensemble du personnel communal s'associent à la peine de la famille de

Monsieur Alain MÉNEZ

époux de Mai Ménéz,
ancienne employée communale,

et vous prie d'assister à ses
obsèques qui auront lieu
**samedi 23 août, à 14 h 30, en l'église
de Lampaul-Guimiliau.**

Landivisiau

Mme la Présidente et les membres du conseil d'administration du CCAS de Landivisiau s'associent à la peine de la famille et des proches de

Monsieur Alain MÉNEZ

Bénévole de la Banque alimentaire

La cérémonie religieuse sera célébrée
**samedi 23 août 2025, à 14 h 30, en
l'église de Lampaul-Guimiliau.**

Landivisiau

Mme le Maire et le conseil municipal de Landivisiau s'associent à la peine de la famille à l'occasion du décès de

Monsieur Alain MÉNEZ

Agent municipal à la retraite

La cérémonie religieuse sera célébrée
**samedi 23 août 2025, à 14 h 30, en
l'église de Lampaul-Guimiliau.**
La ville de Landivisiau adresse toute sa
sympathie à ses proches.

Lannilis, Gouesnou

Nous avons la tristesse de vous faire
part du décès de

Monsieur Jean MILIN

survenu à l'âge de 93 ans.
De la part de :
ses enfants,
Alain et Annie,
Annie et Bruno Guéna,
Christine et Alain Bescond;
ses petits-enfants, Patrick, Laurent,
Gaëlle, Clément, Gautier, Siriane,
Katell, Lucie, Claire et leurs conjoints;
ses arrière-petits-enfants,
Glenn, Alice, Pol et Alex;
ses belles-soeurs,
ses neveux et nièces
et toute la famille.
Une pensée pour son épouse
Marguerite (†).

La cérémonie religieuse sera célébrée
**lundi 25 août, à 10 heures, en l'église
de Lannilis.**
La famille remercie ses aides à
domicile, ses infirmières, son médecin
traitant, le personnel de l'EHPAD, ses
voisines, ses ami(e)s qui l'ont
accompagné et entouré.
Jean repose aux salons funéraires des
Pompes Funèbres Prigent,
zone de Kerlouis à Lannilis.
Visites ce vendredi, samedi et
dimanche de 14 h à 18 h.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

PF Laot,
Lannilis, 02 98 04 44 60

Landunvez (Trémazan), Plouzané Lampaul-Plouarzel, Saint-Renan

Nous avons la tristesse de vous faire
part du décès de

Joseph TALARMIN dit "Jo Biou"

survenu à l'aube de ses 91 ans.
De la part de :
sa chère épouse,
Jeanne, née Taloc;
ses enfants,
Pascal et Martine,
Eric et Brigitte,
Marie-Hélène et Yves Le Vern (†);
ses 7 petits-enfants et leurs conjoints,
ses 11 arrière-petits-enfants,
son frère, Roger et Michèle (†);
sa soeur, Marie-Thérèse
et Jean Kerhuel (†);
ses neveux et nièces
et toute la famille.

Un hommage lui sera rendu **lundi
25 août, à 10 heures, en la salle de
cérémonie Laot à Ploudalmézeau.**
La famille remercie le Dr Benjamin
Penpenic, son infirmier Pierre-André
Sella, ses aides à domicile.
Des dons pour la SNSM seront
préférés aux fleurs.
Joseph repose à l'Espace funéraire
Laot, ZA de Saint-Roch à
Ploudalmézeau.
Visites ce vendredi, samedi
et dimanche de 14 h à 18 h.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

PF Laot,
Ploudalmézeau, 02 98 48 05 68

Morlaix, Plourin-lès-Morlaix

C'est avec une grande tristesse que
nous vous faisons part du décès de

Madame Anne Marie JACOB née CASTEL "Annie"

survenu le 20 août 2025.
De la part de :
Michelle et Pascale;
ses gendres, Jean-Albert et Alain;
ses petits-enfants,
Anne et Renaud,
François et Louise,
Adeline et Cyril,
Pierre-Marie et Morgane,
Audrey et Issam;
ses 7 arrière-petits-enfants,
son ami, Michel Pronost,
et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée
**lundi 25 août 2025, à 14 h 30, en
l'église Saint-Mathieu,** suivie de
l'inhumation au cimetière
Saint-Charles.
Selon la volonté de Mme Jacob, il n'y
aura pas de visites.
Sincères remerciements à la directrice
et au personnel de l'EHPAD de la
Boissière pour leur gentillesse et leur
professionnalisme.
Remerciements aux services des
urgences et UHCD de l'hôpital de
Morlaix.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

PF Tanguy,
Morlaix, 02 98 62 85 65

Saint-Méen-le-Grand (35) Plabennec (29), Pont-l'Abbé (29)

La Supérieure générale,
les Religieuses de l'Immaculée,
la communauté Les Jardins de
l'Immaculée,
M. et Mme Louis
et Christiane Le Guen,
sa soeur et son beau-frère;
M. et Mme Thénénan et Yvonne Léon,
son frère et sa belle-soeur;
Soeur Bernadette Léon (Augustine),
sa soeur;
ses neveux et nièces et toute la famille
vous font part du décès à l'âge de
93 ans, de

Marie Thérèse LÉON Soeur SAINTE GERMAINE

La célébration des obsèques aura lieu
**ce jour vendredi 22 août 2025,
à 15 heures, en la chapelle de la
Maison-Mère de
Saint-Méen-le-Grand.**

Brest, Plouarzel (Trézien)

Nous avons la tristesse de vous faire
part du décès de

Madame Marie-Louise MORVAN

survenu à l'âge de 68 ans.
De la part de :
ses enfants,
Yoann, Céline, Laurent, Lauriane,
leurs conjoints;
ses 9 petits-enfants,
ses frères et soeurs,
René, Annie, Denis, Jean-Jacques,
Robert, Marie-France;
son beau-frère, ses belles-soeurs,
ses neveux, nièces et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée
**mardi 26 août, à 10 h 30, en l'église
Notre-Dame de Trézien à Plouarzel.**
Malou repose au Centre funéraire des
PFCA, 345 Le Vern à Brest.
La famille remercie les infirmières à
domicile pour leur accompagnement
et leur attention.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

PFCA,
Brest, 02 98 34 18 00

Brest, Le Blanc (36) Le Relecq-Kerhuon

Nous avons la tristesse de vous faire
part du décès de

Madame Marie-Louise RAMSEYER née ORVEN

survenu dans sa 77^e année.
De la part de :
la famille Lagadec-Inizan,
son amie, Marie-Christine;
son filleul et son épouse,
Ronan et Sophie Marrec.

La cérémonie religieuse sera célébrée
**mercredi 27 août 2025, à 10 h 15, en
l'église Saint-Louis de Brest.**
Marie-Louise repose à la Maison
funéraire du Questel, 210 rue Francis
Thomas à Brest.
Remerciements à la famille, à ses amis
français et suisses, à Marie-Christine,
au centre de rééducation et de
réadaptation de Guilers, au service de
gériatrie du Dr Polard,
à Mmes Quinquis et Le Goff,
ses infirmières libérales et enfin à la
pharmacie des Arcades.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

PFG Services Funéraires,
Brest, 02 98 43 47 47

Lannilis

Maman, comme tu le souhaitais,
tu nous as quittés chez toi,
sereinement le 18 août 2025.
C'est avec une profonde tristesse que
nous vous faisons part du décès de

Madame Anne-Marie ODINOT GAULIEZ "Nicou"

survenu à l'âge de 94 ans.
De la part de :
ses enfants,
Georges (†),
François et Dominique,
Catherine,
Monik,
Annick et Yann,
Patrick et Anne-Elise;
ses petits-enfants,
Marie et Franck, Félix et Valérie,
Suzanne et David, Tanguy et Audrey,
Ewen et Laura, Maël, Titouan;
ses arrière-petits-enfants,
Raphaël, Amaury, Léon, Marius, Louve.

Un dernier hommage lui sera rendu
**mardi 26 août 2025, à 10 heures, à la
salle de cérémonie Laot à Lannilis.**
La famille tient à remercier tout
particulièrement l'équipe de
professionnels sans qui Anne-Marie
n'aurait pas pu réaliser son souhait.
Une équipe investie, disponible,
respectueuse, bienveillante et de
grande qualité humaine qui nous a
apporté tout son soutien, son Dr Adrian
Combote, ses kinés, Héloïse, Anaïs et
Elise, ses infirmiers Sandra et Frédéric,
et Laetitia, pour tout et bien plus
encore.
Anne-Marie repose à l'Espace
funéraire Laot, 17 rue Alsace Lorraine à
Lannilis. Visites ce vendredi et samedi
de 15 h à 18 h.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

PF Laot,
Lannilis, 02 98 04 44 60

Concarneau, Cabra (Espagne)

Nous avons la tristesse de vous faire
part du décès de

Madame Rosario OSUNA PÉREZ

survenu à l'âge de 85 ans.
De la part de :
son époux, Julian;
ses enfants, Rosario et Francisco,
Julian et Karine, Rafaël et Caroline,
Eva et Éric;
ses petits-enfants, Damien, Vincent,
Samuel, Frédérique, Morgan, Lucas;
ses arrière-petits-enfants,
Kérian, Tiago, Matéo,
et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée
**mardi 26 août, à 10 h 30, en l'église
de Lanriec.**
Rosario repose au funérarium de
Concarneau, rue Saint Jacques.
La famille remercie ses infirmières
Anne et Magalie pour leur gentillesse
et leur dévouement.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

PF Mariel,
Concarneau, 02 98 97 83 53

Brest, Bohars, Plouzané, Bordeaux

Nous avons la tristesse de vous faire
part du décès de

Monsieur Jean-Luc QUEFFÉLEC

à l'âge de 70 ans.
De la part de :
ses frère et soeurs,
Nicole et Jacques Ropars
et leurs enfants,
Danièle et Pascal Gonot
et leurs enfants,
Marc et Nathalie Queffélec
et leurs enfants,
et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée
**lundi 25 août, à 14 h 30, en l'église de
Bohars.**
Jean-Luc reposera dans la concession
familiale au cimetière de Saint-Pierre.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

Roc Eclerc,
Brest, 02 29 00 40 00

Remerciements

Plogonnec

Très touchés par les nombreuses
marques de sympathie et d'affection
témoignées lors du décès de

Mimi DOUÉRIN

nous vous remercions sincèrement
pour votre présence, vos messages,
vos fleurs, vos visites, votre soutien
dans cette épreuve.

PF Douérin - Funépluss,
Plogonnec, 02 98 98 56 21



ouest-france obsèques





De nombreux services pour rendre hommage

Offrande de fleurs, dons, dépôt de condoléances, plantation d'arbres





Flashez le QR Code et accédez à la rubrique obsèques de Ouest-France

avis-de-deces.ouest-france.fr

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée



Construction de 30 logements collectifs en location accession, îlots B1 et B3 Kervalguen Quimper

PROCÉDURE ADAPTÉE

I. Identification de l'organisme qui passe le marché
Nom de l'organisme acheteur : Bretagne Ouest Accession.
Informations d'adresse : 85, rue de Kergestin, 29334 Quimper cedex.
Téléphone (+33) 2 98 55 60 00.
URL profil d'acheteur : <https://www.avispublicsdebretagne.com/>
II. Description du marché
Nature de marché : marché de travaux.
Objet du marché : construction de 30 logements collectifs en location accession, îlots B1 et B3 Kervalguen Quimper.
Lieu d'exécution : 29000 Quimper.
III. Caractéristiques principales
Des variantes seront-elles prises en compte : oui.
Caractéristiques principales : construction de 30 logements collectifs en location accession :
- îlot B1 1 bâtiment de 12 logements collectifs,
- îlot B3 1 bâtiment de 18 logements collectifs.
IV. Renseignements relatifs aux lots
Possibilité de présenter une offre pour : tous les lots.
Lot 01 : gros oeuvre.
Lot 02 : charpente bois.
Lot 03 : couverture zinc.
Lot 04 : étanchéité.
Lot 05 : menuiseries extérieures aluminium.
Lot 06 : métallerie.
Lot 07 : menuiseries bois.
Lot 08 : cloisons isolation.
Lot 09 : revêtements de sols faïence.
Lot 10 : peinture.
Lot 11 : plomberie chauffage gaz VMC.
Lot 12 : électricité contrôle d'accès.
Lot 13 : ascenseurs.
Lot 14 : portes de garages motorisées fermetures.
Lot 15 : terrassement voirie.
Lot 16 : réseaux profonds.
Lot 17 : réseaux souples.
Lot 18 : aménagements paysagers.

V. Durée du marché ou délai d'exécution : la durée de chaque lot est précisée au sein des documents de la consultation.
VI. Conditions relatives au marché
Cautionnement et garanties exigées (le cas échéant) : garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du lot (taxes comprises))
VII. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat
Autres renseignements demandés :
Situation juridique :
- la lettre de candidature modèle DC1 ou Dume.
- la déclaration du candidat, modèle DC2 ou Dume, permettant l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières du candidat,
- la copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- les attestations sur l'honneur pour justifier :
- que le candidat n'entre pas dans le cas d'interdiction de soumissionner mentionnée aux articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique,
- qu'il n'a fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées par le Code du travail,
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales pour l'année précédant l'année de la consultation.
Capacité économique et financière :
1. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois dernières exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
Capacité technique :
1. Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.
VIII. Type de procédure
Type de procédure : procédure adaptée.
IX. Critères d'attribution
Critères de jugement des offres : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :
- prix : 60,
- délai d'exécution : 15.
X. Conditions de délai
Date limite de réception des offres : 6 octobre 2025. Heure locale : 17 h 00.
Délai minimum de validité des offres : 12 mois.
XI. Autres renseignements
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : BOA063-083.
Renseignements complémentaires :
Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.
XII. Adresses complémentaires
Renseignement d'ordre administratif : correspondant : Jennifer Mercier.
Courriel : jpeuziat@opac-cornouaille.fr
Renseignement d'ordre technique : correspondant : Lionel Gouadon.
Courriel : lgouadon@opac-cornouaille.fr
Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus :
Adresse internet : <https://www.avispublicsdebretagne.com/>
Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation peuvent être envoyées :
Adresse internet : <https://www.avispublicsdebretagne.com/>

A NOS ANNONCEURS

Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir répondre, même par la négative, aux lettres qui leur parviennent de nos lecteurs, surtout si celles-ci comportent un timbre pour la réponse

Avis administratifs

Préfecture du FINISTÈRE

Renouvellement de l'autorisation d'exploiter et l'extension du périmètre de la carrière de Kérastang sur la commune de Saint-Renan

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

(L.181-10-1 du Code de l'environnement)

Une consultation du public portant sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société Carrières Lagadec, pour le renouvellement de l'autorisation d'exploiter et l'extension du périmètre de la carrière de Kérastang sur la commune de Saint-Renan, se déroulera du lundi 8 septembre 2025 au lundi 8 décembre 2025 soit pendant une durée de trois [3] mois consécutifs.

Le projet est soumis à évaluation environnementale. Le dossier comprend une étude d'impact.

Toute information sur le projet peut être obtenue auprès du pétitionnaire : M. Benoit Sî-cot, secretariat@carriere-lagadec.fr

Toute personne peut, sur demande, obtenir consultation du dossier papier mis à jour, dès l'ouverture de la consultation publique et au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la fin de la consultation, auprès de la préfecture du Finistère, 42, boulevard Duplex, 29000 Quimper, 02 90 77 22 00, pref-autorisation-environnementale@finistere.gouv.fr

Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier, des compléments éventuels et des avis des services requis réglementairement pendant toute la durée de la consultation, sur le site internet dédié à cette consultation, <https://www.registre-dematerialisee.fr/6452>

Durant la période de consultation, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- sur le site : <https://www.registre-dematerialisee.fr/6452>
- par courrier : mairie de Saint-Renan, consultation du public, Carrière de Kérastang, à l'attention de M. Rouat commissaire enquêteur, 12, place Léon Cheminant, 29290 Saint-Renan,

- lors des permanences de la commission d'enquête ou lors des réunions publiques. Les observations et propositions sont consultables pendant la durée de la participation sur le site du registre dématérialisé susmentionné. Celles qui sont reçues après le dernier jour de la participation ne sont pas prises en considération. La commission d'enquête, désignée par décision du tribunal administratif de Rennes en date du 19 mai 2025, est composée de M. Patrice Rouat (président), officier supérieur de la Marine nationale en retraite, Mme Catherine Desbordes, docteur en sciences et techniques de l'environnement et Mme Françoise Isaac, retraitée, (membres titulaires).

La commission d'enquête organisera deux réunions publiques, avec la participation du pétitionnaire à l'espace Racine, salle Molère, 6, rue Racine, 29290 Saint-Renan :
- le jeudi 18 septembre 2025 à 18 h 00, réunion publique d'ouverture de la consultation
- le samedi 29 novembre 2025 à 10 h 00, réunion publique de clôture de la consultation.

Des permanences seront assurées à la mairie de Saint-Renan, 12, place Léon Cheminant, 29290 Saint-Renan par M. Patrice Rouat :
- le mercredi 15 octobre 2025 de 14 h 00 à 17 h 00,
- le samedi 6 décembre 2025 de 9 h 30 à 11 h 30.

La décision d'autorisation environnementale éventuellement assortie de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales ou la décision de refus, sera prise par arrêté du préfet du Finistère. Cette autorité peut apporter des renseignements pertinents et des précisions sur les conditions dans lesquelles et des observations ou questions sur le projet peuvent être émises (préfecture du Finistère, Bureau des installations classées, 42, boulevard Duplex, 29000 Quimper, 02 90 77 22 00, pref-autorisation-environnementale@finistere.gouv.fr).

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête et la décision motivée rendue sur la demande seront mis en ligne sur le site du registre dématérialisé et sur le site internet des services de l'État susmentionnés au plus tard à la date de publication de la décision et pendant une durée d'un an.

Vie pratique

Tout participant à un service public a un devoir de réserve

Toute personne qui participe occasionnellement à un service public doit, comme les fonctionnaires, respecter les principes de laïcité et de neutralité.

Ceci implique une obligation de réserve, y compris en dehors de l'exercice des fonctions, a ajouté la Cour de cassation.

Elle a en conséquence donné tort à un salarié d'une association qui estimait avoir conservé la liberté d'exprimer publiquement ses engagements politiques et religieux bien qu'il ait été mis à la disposition d'une commune pour participer à un service public à caractère social.

Ayant tenu des propos à caractère religieux violents et hostiles à l'État sur son compte Facebook personnel, ce salarié contestait son licenciement pour faute grave, c'est-à-dire sans préavis ni indemnités, fondé sur l'abus de la liberté d'expression. Il s'agit de la liberté d'expression exercée hors du cadre du service, plaident-ils.

Mais compte tenu de son implication, même momentanée, dans un service public, l'obligation de réserve s'étend hors du service et il s'agit d'un manquement à cette obligation de réserve qui s'impose à tous les intervenants, fonctionnaires habituels ou collaborateurs occasionnels, ont rectifié les juges. (Cass. Soc, 19.10.2022, E 21-12.370)

Consommation

L'assureur doit proposer de racheter un véhicule irréparable, sans conditions

Un assureur doit proposer à l'assuré de racheter son véhicule s'il est irréparable, sans condition, a tranché la Cour de cassation.

L'Aston Martin d'un habitant du Bas-Rhin a subi un accident lors d'un stage sur circuit. L'expert mandaté par Allianz a conclu qu'il était irréparable.

Le code de la route impose alors à l'assureur de proposer, dans les quinze jours, une indemnisation en perte totale avec cession du véhicule. L'automobiliste a laissé la voiture au garage sans régler les frais de gardiennage, et a refusé de reprendre l'épave. L'assureur a demandé l'annulation du contrat, invoquant des modifications techniques, mais a été débouté.

La cour d'appel l'avait exonéré, estimant que la cession supposait l'accord du propriétaire et certaines formalités. Elle reprochait à l'assuré de ne pas avoir réclamé l'offre de rachat ou sa régularisation judiciaire.

La Cour de cassation a au contraire condamné l'assureur : le contrat étant valable, il devait proposer le rachat du véhicule, sans condition. (Cour de cassation, deuxième chambre civile, 28 mai 2025, X 23-20.973)



Projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° AR 2025-07-01 du 11 juillet 2025, le président du Pôle métropolitain du Pays de Brest a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest arrêté par délibération en date du 7 février 2025.

Objet, date et durée de l'enquête publique : il sera procédé à une enquête publique relative au projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest pour une durée de 35 jours à compter du mardi 9 septembre 14 h 00, et ce, jusqu'au lundi 13 octobre inclus, 17 h 00.

Le projet de révision du SCoT, arrêté en conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest le 7 février 2025 fixe les orientations générales du développement du territoire et de l'organisation de l'espace d'ici à 2046. Il définit des principes et des choix d'urbanisation, en recherchant un équilibre entre développement économique, cohésion sociale et respect de l'environnement.

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale arrêté le 7 février 2025 comporte :
- le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS),
- le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO),
- les annexes.

Le projet comporte une évaluation environnementale et a fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale. Ces documents sont consultables aux différents lieux d'enquête publique, dans le dossier d'enquête publique, sur le site internet : <https://www.registre-dematerialisee.fr/6395>

ainsi que sur le site internet du Pays de Brest : www.pays-de-brest.fr

Commission d'enquête : le tribunal administratif de Rennes a désigné une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :

- d'une présidente : Mme Nicole Queillé, responsable de pôle juridique en retraite,
- de deux membres titulaires : Mme Jocelyne Le Fauo, géographe, urbaniste en retraite, et Mme Aurélie Uzeel, chargée d'études environnementales et des acquisitions foncières à Lannion-Trégor communauté.

Lieux d'enquête, consultation du dossier d'enquête publique, formulation d'observations relatives à l'enquête publique :

Le siège de l'enquête publique est fixé au siège du Pôle métropolitain du Pays de Brest, 18, rue Jean-Jaurès à Brest.

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique dans les lieux d'enquête suivants :

Pôle métropolitain du Pays de Brest, 18, rue Jean-Jaurès, Brest, du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30 (17 h 00 le vendredi).

Brest métropole, 24, rue Coat-ar-Gueven, Brest, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 18 h 30.

Communauté de communes du Pays d'Iroise, immeuble l'Archipel, ZI de Kerdrioual, Lanrivaro, du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00 (16 h 30 le vendredi).

Communauté de Lesneven, Côte des Légendes, 12, boulevard des Frères-Lumière, Lesneven, du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 (fermé le jeudi matin) et de 13 h 30 à 17 h 00 (16 h 30 le vendredi).

Communauté de communes du Pays des Abers, Maison du Lac, 58, avenue Waltenhofen, Plabennec, du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (16 h 15 le vendredi).

Communauté de communes Presqu'île de Crozon - Aulne maritime, ZA de Kerdarvez, Crozon, du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h 00 le vendredi).

Communauté de communes du Pays de Landerneau - Daoulas, maison des services publics, 59, rue de Brest, Landerneau, du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay, ZA Stang ar Garront, 9, rue Camille-Danguillaume, Châteaulin, le lundi, mardi et jeudi : de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, le mercredi et le vendredi : de 9 h 00 à 12 h 30.

En outre le dossier sera consultable en accès libre et gratuit sur un poste informatique au siège de l'enquête publique.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialisee.fr/6395>

Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de ces lieux d'enquête et consigner éventuellement ses observations et propositions, sur le registre à feuillets non mobiles spécialement ouvert à cet effet, coté et paraphé par un membre de la commission d'enquête.

Les observations pourront également être adressées :

- par le registre dématérialisé sécurisé tenu à la disposition du public sur le site internet : <https://www.registre-dematerialisee.fr/6395>

- par courrier électronique, à l'adresse suivante : enquete-publique-6395@registre-dematerialisee.fr

- par écrit pendant la même période à la présidente de la commission d'enquête, Pôle métropolitain du Pays de Brest, 18, rue Jean-Jaurès, BP 61321, 29213 Brest cedex 1.

- lors de permanences tenues par la commission d'enquête (voir article suivant).

Les observations déposées par voie électronique seront consultables par le public sur le registre dématérialisé.

Permanences de la commission d'enquête : un ou plusieurs membres de la commission d'enquête recevront le public dans les lieux et aux horaires suivants :

Pôle métropolitain du Pays de Brest, 18, rue Jean-Jaurès, Brest : mardi 9 septembre de 14 h 00 à 17 h 00 ; lundi 13 octobre de 14 h 00 à 17 h 00.

Brest métropole, Hôtel de communauté, 24, rue Coat-ar-Gueven, Brest : jeudi 18 septembre de 10 h 00 à 13 h 00 ; mercredi 24 septembre de 14 h 00 à 17 h 00.

Communauté de communes du Pays d'Iroise, immeuble l'Archipel, ZI de Kerdrioual, Lanrivaro : mercredi 24 septembre, de 9 h 00 à 12 h 00.

Mairie de Plougonvelin, hôtel de ville, rue des Martyrs, Plougonvelin : samedi 4 octobre, de 9 h 00 à 12 h 00.

Communauté de Lesneven - Côte des Légendes, 12, boulevard des Frères-Lumière, Lesneven : jeudi 11 septembre de 14 h 00 à 17 h 00 ; lundi 22 septembre de 9 h 00 à 12 h 00.

Communauté de communes du Pays des Abers : Maison du Lac, 58, avenue Waltenhofen, Plabennec : lundi 22 septembre de 14 h 00 à 17 h 00 ; mercredi 8 octobre de 9 h 00 à 12 h 00.

Communauté de communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime, ZA de Kerdarvez, Crozon : mardi 16 septembre, de 9 h 00 à 12 h 00.

Antenne de la communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime, ZA de Quella, Le Fauo : vendredi 3 octobre de 14 h 00 à 17 h 00.

Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau - Daoulas, maison des services publics, 59, rue de Brest, Landerneau : jeudi 11 septembre de 9 h 00 à 12 h 00 ; mercredi 8 octobre de 14 h 00 à 17 h 00.

Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay, ZA Stang ar Garront, 9, rue Camille-Danguillaume, Châteaulin : mardi 16 septembre de 14 h 00 à 17 h 00.

Mairie de Châteaulin, hôtel de ville, 15, quai Jean-Moulin, Châteaulin : vendredi 3 octobre de 9 h 00 à 12 h 00.

Clôture de l'enquête : à l'expiration de l'enquête, les registres d'enquête seront mis à disposition de la Présidente de la commission d'enquête sans délai et clos par elle.

Rapport et conclusion : dès réception de tous les registres d'enquête et courriers et documents annexés, la Présidente de la Commission d'enquête rencontrera dans la huitaine le responsable du projet pour lui communiquer les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le Président du Pôle Métropolitain disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

La Présidente de la commission d'enquête transmettra ensuite les dossiers, avec le rapport, et ses conclusions motivées, au président du Pôle métropolitain du Pays de Brest, dans les trente jours à compter de la fin de l'enquête ainsi qu'au président du tribunal administratif de Rennes. Copie de ce rapport sera adressé aux 7 EPCI, lieux d'enquête, et au préfet du Finistère par le Pôle métropolitain.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à disposition du public au Pôle métropolitain du Pays de Brest et aux 7 EPCI lieux d'enquête, ainsi que sur leurs sites internet, pendant un an. La mise à disposition se fera également en préfecture du Finistère.

Autorité compétente : le conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest est l'autorité compétente pour approuver, suivre et réviser le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest.

Il procédera, au terme de l'enquête publique et sous réserve des résultats de l'enquête, à l'approbation du SCoT.

Toute information concernant le dossier soumis à enquête peut être demandée à M. Thierry Cann, directeur du Pôle métropolitain du Pays de Brest, au 02 98 00 62 30 ou par courriel à : contact@pays-de-brest.fr

Vie pratique

En agriculture, l'aide partielle n'entraîne qu'un salaire partiel

Le descendant d'un agriculteur, qui réclame un salaire différé pour l'aide qu'il a apportée bénévolement à l'exploitation familiale, peut n'avoir droit qu'à un salaire partiel.

C'est notamment le cas lorsqu'il était apprenti ou salarié en même temps qu'il apportait son aide à l'exploitation paternelle, a estimé la Cour de cassation.

À la mort de son père, un héritier réclamait plusieurs années de salaire en invoquant le temps passé à travailler sans rémunération pour aider celui-ci dans son exploitation agricole. La loi prévoit en effet que les descendants des agriculteurs qui participent effectivement à l'exploitation après leur majorité, sans rien recevoir en contrepartie, sont titulaires d'un contrat de travail à salaire différé payable à la succession de l'exploitant.

Cependant, les juges ont posé une limite en déclarant, même si qu'il ne peut pas avoir droit à un salaire différé représentant un temps plein, a expliqué la Cour de cassation.

(Cass. Civ 1, 12.10.2022, C 21-12.644).



Abonnez-vous !

2 mois = 30€

Découvrez le Pack Famille à un prix très avantageux avec le papier et le numérique pour vous + 4 abonnements numériques à offrir à vos proches

- 69% de réduction



Envoyez le bon ci-dessous sans affranchir à **Service Clients**
Libre réponse 94114
35099 Rennes Cedex 9



02 99 32 66 66 (prix d'un appel local)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
CODE : S222OFIR/APFI



Gagnez du temps
o-f.fr/abo/2mois

BULLETIN D'ABONNEMENT

APFI

☒ **OUI, je souhaite m'abonner au Pack Famille Ouest-France :** pendant 2 mois 7j/7, le journal papier livré à domicile pour **30€** au lieu de **97€***, soit **69% de réduction. INCLUS**, un accès aux contenus numériques à partager avec 4 proches de mon choix.

C222OFIR

JE COMPLÈTE MES COORDONNÉES

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Adresse

CP Ville

Tél.

Email

Je laisse mon email pour bénéficier des contenus numériques.

JE RÈGLE 30 € PAR

Date et signature obligatoires :

☐ chèque bancaire ou postal à l'ordre de Ouest-France



Vous préférez régler par carte bancaire ?
Rendez-vous sur o-f.fr/abo/2mois

* Voir conditions sur o-f.fr/abo/2mois

Vos données personnelles font l'objet de traitements informatiques de la part de la société Ouest-France et sont utilisées notamment pour gérer votre abonnement, vous informer sur nos produits et services analogues ainsi qu'à des fins de relations commerciales. Elles seront conservées 3 ans après la fin de votre contrat sauf dispositions légales contraires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement par email à « pdp@sipa.ouest-france.fr » ou par courrier à « DPO SIPA Ouest-France - 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9 » ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL. Société Ouest-France - SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 300 000 € - 377 714 654 RCS Rennes. IDU FR217483_03HKQW.